

M. Bayer

N° 4

DÉCEMBRE 1957

NOTRE
L
BULLETIN
A



ORGANE DE LIAISON ET D'INFORMATION DU PERSONNEL
DU LABORATOIRE DE RECHERCHES BALISTIQUES ET AÉRODYNAMIQUES
VERNON - EURE

"NOTRE BULLETIN"

Organe de Liaison et d'Information du Personnel du Laboratoire de Recherches
Balistiques et Aérodynamiques de Vernon

SOMMAIRE :

Page 1	L'Article du Directeur.	
Page 3	Annonces officielles.	
Page 3	Chronique Scientifique et Technique.	
	Mercaptans - Depuis quand sait-on que la terre est ronde ?....	R. VENTE
	Subsonique - Supersonique	F. TESSON
Page 5	La Santé.	
	La Vaccination contre la Poliomyélite	Dr. COLPAERT-CLAP
Page 7	Le Social.	
	Chronique de l'Assistante Sociale	S. FRANCKHAUSER
	La Sécurité Sociale Militaire (suite)	R. LHOMME
	Hygiène et Sécurité : Conséquences des Accidents.	
	Bureau d'Entraide	J. DEREUX
	Chronique Mutualiste	G. OUDIN
	La Rubrique de M. Prudent.	
	Pour bien acheter.	
Page 11	La Page du B. M.	
Page 13	La Famille.	
	Carnet rose.	
	Carnet blanc.	
	Carnet de deuil.	
Page 14	Nos Jardins.	
	Culture des œillets	A. DEGENEVE
	Les Plantes vivaces	M. MALLET
Page 15	La Vie de l'Esprit	
	La Chronique Littéraire	E. BLANCHET
	Evasion	M. DARGENT
	Récréation	J. MAURIN
Page 19	La Rubrique Sportive.	

L'ARTICLE DU DIRECTEUR

Le L.R.B.A. est un Etablissement pilote chargé des études de prototypes. Nous avons parlé dans un bulletin précédent de la nouvelle organisation des services techniques constitués par un BUREAU TECHNIQUE et un SERVICE DES ETUDES.

Pour bien comprendre le rôle du BUREAU TECHNIQUE, dont nous allons parler aujourd'hui, prenons un exemple : l'Etat-Major a fixé les données d'un engin : poids, portée, charge explosive. Le BUREAU TECHNIQUE a la responsabilité de la conception d'ensemble. Avec l'expérience acquise, il établira des avant-projets et des projets, les découpera en études partielles dont il définit les données de base ; il déterminera un programme dont il surveillera la réalisation. Cette réalisation sera effectuée soit au L. R. B. A. par le SERVICE DES ETUDES qui dispose des moyens de l'Etablissement pour l'exécution des programmes d'études et d'essais, soit à l'extérieur et le BUREAU TECHNIQUE devra surveiller l'exécution des marchés passés à l'Industrie.

Mais l'établissement des programmes d'engins est une tâche fort complexe ; le BUREAU TECHNIQUE dispose de bureaux de calcul, mais aussi d'un outil particulièrement précieux, la machine à calculer électronique dite «S.A.B.A.».

De telles machines sont utilisées de façon courante pour la résolution de problèmes où de très nombreux facteurs entrent en jeu. Un général américain, lors d'une conférence faite à Paris, il y a une dizaine d'années, sur l'exploitation des machines électroniques, donnait l'exemple suivant : Un Etat-Major doit prendre une décision sur le choix d'un avion de chasse ; on introduit dans la machine tous les éléments qui, dans l'état actuel des choses, déterminent la solution : possibilités budgétaires, possibilités techniques (capacité de portance et de résistance des ailes, puissance des moteurs, plafond de l'avion, puissance d'armement), possibilités géographiques (zones à défendre, pistes existantes), possibilités humaines (éléments statistiques permettant de définir le nombre des pilotes que l'on pourra recruter en fonction des performances de l'avion, les pilotes étant naturellement d'autant plus rares que les performances sont plus élevées). Tous ces éléments complexes qui dépendent le plus sou-

vent les uns des autres ayant été enregistrés dans la machine «on va», disait le général «prendre un ice-cream et au retour le problème est résolu».

La machine S.A.B.A. de notre Etablissement est d'un type très particulier, c'est une machine simulatrice. Un exemple d'un simulateur est une de ces nombreuses machines à sous que l'on voit à Paris : sur un verre dépoli, se déplace une image d'avion. Le joueur dispose d'une lunette avec laquelle il vise l'avion et d'une crosse de mitrailleuse ; lorsqu'il appuie sur la détente, un certain nombre de points lumineux dont le mouvement est dû à des systèmes de courants électriques, simulent des balles et traquent sur un écran des trajectoires.

S. A. B. A. est une machine de ce genre, toutes proportions gardées.

Bien que le tir n'ait pas lieu réellement, toutes les circonstances du mouvement sont calculées et cela dans le même temps que durera le tir réel. Il serait facile de brancher sur la machine S.A.B.A. un écran de télévision ; on pourrait voir alors les mouvements du radar, ceux de l'engin et de l'avion comme dans la réalité. Ainsi, la machine S.A.B.A. remplace-t-elle des tirs effectifs d'engin (on dit souvent que l'on fait des tirs en chambre) ; elle permet sans déplacements onéreux, sans consommation de matériel, d'effectuer des milliers de tirs par jour et de déterminer très rapidement la valeur optima des paramètres.

Je voudrais vous dire encore que la machine S.A.B.A. permet de tester certains éléments qui entrent dans ces organes complexes que sont les chaînes de guidage. Imaginez qu'un automobiliste veuille étudier l'adaptation de plusieurs types de carburateurs à sa voiture. Il pourra le faire commodément en simulant cette voiture par un ensemble d'organes qui permettront de régler les débits d'air et de combustible comme cela s'effectuerait dans la voiture elle-même.

Comme le disait un médecin facétieux en apprenant les récentes opérations effectuées sur un cœur isolé, on pourra bientôt tester le cœur d'un malade dans une machine simulatrice !

La machine S.A.B.A. permet, elle aussi, d'effectuer des essais d'éléments réels et d'étudier leur fonctionnement en rapport avec l'ensemble. Ajoutons, pour donner une idée de sa complexité, que cette machine comporte 7.000 lampes et 100 km de câbles électriques.

Reprenons le cas envisagé plus haut d'une commande par l'Etat-Major d'un engin répondant à certaines données ; celles-ci et d'autres résultant de l'expérience sont inscrites dans la machine, qui résout rapidement les équations et permet de définir les éléments de l'avant-projet. Une maquette est alors réalisée et les essais sont effectués au Département « Etudes Aérodynamiques et Souffleries ». Celui-ci donne son avis sur les caractéristiques aérodynamiques, le Département « Etudes et Propulsion » détermine le propulseur convenable.

Le Département « Etudes de Guidage » fournit les éléments des appareils de guidage et des équipements de bord.

Le BUREAU TECHNIQUE tient compte dans la mesure du possible des avis et des modifications proposées, les désirs exprimés sont d'ailleurs parfois contradictoires et l'arbitrage est difficile.

Une fois l'accord réalisé, on dessine et on construit l'engin. Le Département « Essais en Vol » est chargé des tirs et de leur dépouillement dont l'exploitation est effectuée par le BUREAU TECHNIQUE. Ce dernier apprécie l'écart entre le résultat des tirs et les exigences primitives ; il élaborera un nouveau programme et le cycle recommencera jusqu'à l'obtention d'un résultat acceptable.



≡ ANNONCES OFFICIELLES ≡

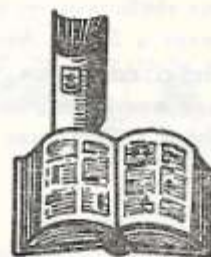
Le lundi 14 octobre 1957, M. l'Ingénieur Militaire en Chef SEVESTRE a été reçu dans l'ordre de la Légion d'Honneur par M. l'Ingénieur Militaire en chef GIRARDIN, Directeur du L.R.B.A. Cette cérémonie a eu lieu au mess-hôtel de l'Etablissement, en présence de M. le Lieutenant-Colonel ALZIEU, Commandant le 1/3^e R.A.C., et du Personnel Militaire.

Cette manifestation concernait aussi la promo-

tion de l'Ingénieur Militaire en Chef MONTARGES, de l'Ingénieur Militaire en Chef COLLET-BILLON et de l'Adjoint Administratif en Chef LHOMME.

.....
Nous avons appris avec un vif plaisir la nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur de M. HUE Robert, ouvrier spécialisé, groupe III, au Service E.A.S., mutilé à 100 % pour blessures de guerre.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU L. R. B. A.



I. — Mercaptans

Les journalistes se sont extasiés récemment sur le flair du « chien gazier ». Ce chien a trouvé une fuite de gaz sur une conduite de 20 km. de long, ce qui est beaucoup plus malin que de localiser au pont de Wheatstone l'avarie d'un câble électrique souterrain.

Je réclame la priorité du système pour le L.R.B.A. Chacun sait que le gaz d'éclairage rigoureusement purifié serait inodore, si l'on n'avait pas soin de lui conférer une puanteur salutaire en lui ajoutant des quantités infinitésimales d'une substance malodorante : le mercaptans.

Or, pour retrouver les épaves de ses fusées, le L.R.B.A. avait déjà songé autrefois à les barbouiller de mercaptans et à les faire retrouver par des chiens policiers.

Il n'y a que les Américains qui fassent la pige à tous ces chiens : ils insèrent dans une fusée, avant son lancement, du cobalt 60, ou de l'antimoine 124, produits radio-actifs qu'on détecte au scintillomètre.

II. — Depuis quand sait-on que la Terre est ronde

Il y a encore des gens qui croient que c'est Christophe Colomb qui en fit la démonstration au roi Jean de Portugal, pour obtenir les subsides nécessaires à la découverte de l'Amérique. Voilà encore une erreur à pourfendre !

Cette vérité était connue depuis Aristote et ne faisait pas de doute depuis lors dans les milieux cultivés du monde gréco-romain.

Les navigateurs grecs avaient observé depuis longtemps qu'en quittant une côte montagneuse le rivage disparaissait avant la crête et ils en déduisaient aisément la sphéricité de la Terre. Cela était confirmé par le fait qu'à l'atterrissage les observateurs au sol voyaient apparaître les mâts du navire avant sa coque.

III. — L'infrarouge

On apprend aux enfants que la lumière blanche est une addition des sept couleurs du spectre : violet - indigo - bleu - vert - jaune - orange - rouge. Cela c'est le domaine des radiations visibles ; en deça il y a les ultra-violettes essentiellement chimiques ; au-delà il y a les infra-rouges, essentiellement chaudes.

On sait depuis plusieurs années fabriquer des détecteurs qui convertissent en signaux électriques les émissions d'un corps chaud captées en infra-rouge, mais ce n'est que récemment que l'arsenal américain de China Lake a mis au point un engin guidé, le SIDEWINDER, dont l'ogive est sensible aux radiations infra-rouges et qui met le cap sur cette surface brûlante que constitue la cellule d'un avion. La Marine américaine a été si satisfaite qu'elle a accordé une prime de 25.000 dollars à l'inventeur de ce système.

Les Compagnies de navigation aérienne espèrent pouvoir adopter cette invention pour signaler l'approche d'un cargo aérien et éviter la collision.

Roger VENTE.

Subsonique - Supersonique

On entend souvent au L.R.B.A. parler d'écoulement subsonique, supersonique, et même hypersonique. Donnons quelques explications sur ces termes en nous aidant d'une analogie.

Pierre et Paul se rendent sur les bords d'un lac que nous supposons ce jour-là bien calme. Pierre se met à quelque distance de Paul sur la rive et plonge un bâton dans l'eau, à certains intervalles de temps. Des ondes se forment et se propagent à la surface du lac. Ce n'est pas l'eau qui se déplace, mais la perturbation produite. Il est facile de vérifier que l'eau ne se déplace pas : il suffit d'observer un bouchon, ce dernier n'est pas entraîné, il oscille simplement.

Les ondes arrivent à l'endroit où se trouve Paul et ce dernier pourra répondre à Pierre en utilisant le même procédé.

Imaginons que les deux compères répètent leurs essais le long d'une rivière bien sage ; Pierre se place en amont de Paul. Les ondes émises par Pierre atteindront Paul plus vite que s'il n'y avait pas de courant, car elles sont emportées par ce dernier. Au contraire, les signaux émis par Paul atteindront Pierre, mais leur transmission sera plus longue, car, pour atteindre Pierre, ils remonteront le courant. On dit alors que le cours d'eau a un « régime fluvial ».

Les deux amis effectuent à nouveau leurs essais, mais dans un torrent. Les signaux de Pierre atteindront Paul avec une très grande rapidité, mais les signaux de ce dernier ne pourront remonter le courant, leur vitesse de propagation étant inférieure à celle du courant. Quand pour un cours d'eau de tels phénomènes se produisent, on dit que son régime est « torrentiel ».

Pour nous résumer, dans le premier cas (le lac), l'eau n'avait pas de vitesse ; dans le second, l'eau se déplaçait moins vite que l'ébranlement (régime fluvial), enfin, dans le troisième, la vitesse de l'eau était supérieure à celle des ébranlements (régime torrentiel).

Des phénomènes analogues se produisent pour la propagation d'ébranlements, non plus dans l'eau, mais dans l'air. Pierre se trouve par exemple dans un tunnel et pousse des cris qui se propagent avec la vitesse du son. S'il y a dans ce tunnel un courant d'air de faible vitesse, les cris de Pierre (toujours à l'amont) atteignent plus vite Paul, ceux de Paul atteignent Pierre au bout d'un temps d'autant plus long que la vitesse du courant sera plus forte. Certes, nous n'exposerons pas les deux amis à un courant d'air dont la vitesse serait supérieure à celle du son, qui est comme vous le savez, dans les conditions habituelles, de 340 mètres par seconde, soit 1.200 km. à l'heure, mais il est facile d'imaginer qu'alors les cris de Paul n'atteindraient jamais Pierre.

Dans le premier cas, on dit que l'écoulement est « subsonique », dans le second « supersonique ».

On voit que ce qui importe pour caractériser le régime d'un courant d'eau ou d'un courant d'air, c'est le rapport de la vitesse de la matière à celle de l'ébranlement (qui est pour l'air celle du son). Le rapport de la vitesse de l'air à celle du son est le nombre de MACH. Avec un MACH égal à deux par exemple, la vitesse du courant est le double de celle du son.

Nous ne voulons pas aujourd'hui nous étendre davantage sur cette question : disons pour terminer que lorsque le MACH est supérieur à 5 (ce qui représente dans les conditions normales une vitesse de 6.100 km. à l'heure), on est dans ce que l'on appelle le régime « hypersonique ».

F. TESSON.



LA SANTÉ

La vaccination contre la poliomyélite

La poliomyélite, connue autrefois sous le nom de paralysie infantile, n'a attiré l'attention des médecins, en tant que **maladie épidémique**, que depuis le milieu du siècle dernier. Les premières épidémies constatées vers 1830 paraissent n'atteindre que les enfants, d'où son nom de paralysie infantile.

Pourquoi la vaccination contre la Poliomyélite devient-elle nécessaire ?

Actuellement, la poliomyélite est la seule de toutes les maladies infectieuses dont la **fréquence est en constante augmentation et ce, dans tous les pays**. Cette maladie est due à un virus dont on a isolé trois types principaux.

La transmission de la maladie reste imprécise malgré toutes les recherches faites dans ce domaine. On sait qu'il existe des contaminations par contact direct d'homme à homme, et des contaminations par le régime extérieur : l'eau et les aliments.

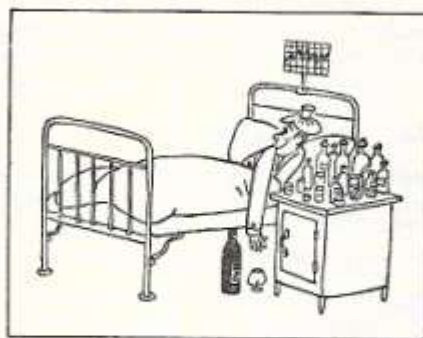
Le virus est présent dans le nez, la gorge des malades et il est éliminé par les selles.

Il n'existe actuellement pas de traitement spécifique, c'est-à-dire particulier et efficace de la maladie. Ni les mesures d'hygiène, ni les médications chimiques ou sérologiques n'ont apporté les moyens de lutter contre la poliomyélite. C'est sur la seule vaccination que repose tous les espoirs de lutte efficace.

Les vaccins

La découverte et la culture des virus de la poliomyélite en 1949, a permis d'obtenir les vaccins. Deux solutions devenaient alors possibles : soit l'usage d'un **vaccin inactivé**, c'est-à-dire absolument inoffensif, soit l'usage d'un **vaccin atténué**, c'est-à-dire provoquant chez le sujet une infection légère inapparente.

Quel que soit l'intérêt thérapeutique des vaccins atténués, il n'est pas possible actuellement de les recommander. En effet, pour être efficaces, ils doivent contenir les trois virus de la maladie et la garantie totale et absolue de leur innocuité n'a pas encore pu être obtenue.



Le vaccin inactivé est le seul utilisé par toutes les méthodes de vaccination proposées. En France, on utilise le **vaccin antipoliomyélitique de l'Institut Pasteur** qui contient les trois types de virus, c'est donc un **vaccin polyvalent inactivé**, qui est rigoureusement contrôlé.

Comment se pratique la vaccination ?

Le vaccin doit être administré par **injection sous-cutanée exclusivement** en un point quelconque du corps.

Les injections ne donnent lieu habituellement, à aucune réaction locale ou générale.

La vaccination complète comporte **trois injections successives séparées** par un intervalle d'au moins **trois semaines**.

Le sujet se trouve déjà protégé 8 à 10 jours après la seconde injection, mais la protection n'est efficace et réelle qu'après la troisième injection. Au bout d'une année, il est prudent de faire une injection de rappel, car l'effet de protection du vaccin s'atténue.

Mais les conditions dans lesquelles s'établit la résistance à la maladie qu'on appelle **l'immunité vaccinale** nécessitent une période de 28 à 30 jours. Pendant cette période, les symptômes de la poliomyélite peuvent se manifester chez les vaccinés, ceux-ci ayant été contaminés avant la vaccination ou avant d'avoir acquis l'immunité vaccinale.

Cette vaccination doit être faite après un examen médical complet avec analyse des urines. Cet examen doit être utilement complété par l'examen du sérum du sujet, le même jour que la première injection de vaccin et avant l'injection. Un second examen doit être fait huit jours environ après la troisième injection vaccinale. Ces deux examens ont pour but de juger de l'immunité, de la résistance à la maladie de chaque sujet.

Quelle est l'efficacité de cette vaccination ?

Les résultats de 10 millions de vaccinations permettent de tirer quelques conclusions :

— **chez les vaccinés**, il y a eu en moyenne 5 fois moins de poliomyélites que chez les non-vaccinés.

La protection n'est donc pas totale, mais elle est importante.

De plus, on a constaté que chez les vaccinés, la maladie est beaucoup **plus bénigne**, elle n'entraîne pas de paralysies. Si ces dernières apparaissent, elles sont transitoires, passagères et guérissent totalement.

Quand faut-il vacciner et qui doit-on vacciner ?

Le vaccin antipoliomyélitique, d'après les dernières recommandations de l'Institut Pasteur, peut se faire sans inconvénient **pendant l'épidémie**.

La vaccination reste facultative et doit toucher les groupes d'âge les plus susceptibles à la maladie, soit de **6 mois à 25 ans**.

En période d'épidémie, un sujet antérieurement vacciné doit subir une injection de rappel.

Que penser des accidents survenus lors des premières vaccinations aux Etats-Unis ?

Ces accidents ont beaucoup ému, à juste raison, la population et le corps médical. Quelles en ont été les causes ?

D'une part, les vaccins américains étaient préparés avec des virus très virulents ; le contrôle de la non-virulence des vaccins était fait à cette époque sur un animal peu sensible à la poliomyélite.

Enfin, la vaccination était pratiquée par injection intra-musculaire, procédé de vaccination qui facilite la diffusion du virus dans l'organisme, un exemple le prouve. Lors de la première série de

vaccinations aux Etats-Unis, où la vaccination était faite par voie intra-musculaire et a provoqué les accidents, le Canada a procédé à la même vaccination avec des vaccins de même provenance, mais par voie sous-cutanée. Aucun accident n'a été enregistré.

En France, ces trois causes se trouvent éliminées : le vaccin est préparé avec des souches de virus sélectionnées pour leur caractère peu virulent; le contrôle de l'inactivation est rigoureux et pratiqué par une méthode ultra-sensible. Enfin, seule la voie sous-cutanée est utilisée pour la vaccination.

Pour terminer, citons quelques chiffres : de janvier à juillet 1956, 75 millions de vaccinations ont été pratiquées dans le monde entier. Aucun accident n'a pu être relevé.

Mesures à prendre en cas d'épidémie

Outre la vaccination, il faut, en période d'épidémie, respecter les **précautions d'usage** à l'égard de **l'eau** et des **aliments**. Il faut aussi éviter les réunions collectives, il faut éviter de se déplacer ou de séjourner dans les zones dangereuses. Il est classique de ne pas accepter de rencontrer les personnes venant d'un territoire infecté. Mais tout ceci est parfois difficilement réalisable.

La désinfection journalière du nez, de la gorge est aussi recommandée, mais il faut encore, en période épidémique, éviter les **facteurs favorisants** qui provoquent un amoindrissement de l'état général, à savoir: les interventions chirurgicales non urgentes, surtout celles qui portent sur le nez ou la gorge ; la fatigue par efforts physiques importants (sports, voyages) ou intellectuelle (surmenage des examens).

En respectant ces règles, si l'infection est inévitable, la maladie a moins de chance de se produire ou d'être grave.

Dr. COLPAERT-CLAP.





LE SOCIAL

Chronique de l'Assistante Sociale

Ce plaisir : la Lecture.

Nous vous avons donné dans notre dernier numéro une liste de nouveaux livres. Notre Bibliothèque s'est enrichie à nouveau d'environ 80 livres. Parmi ceux-ci, vous pourrez trouver :

- CH. MÖLLER *Littérature du XX^e siècle et Christianisme.*
COLLIS *Cortéz et Montézuma.*
LALOU *Regards neufs sur la Télévision.*
LOLLEREAU. *Des hommes comme les autres (lépreux).*
BRIDGMANN *Solitude du Ciel.*
HARTMANN. *Constructeurs d'univers.*
HACHIYA... *Journal d'Hiroshima.*
CARCO *Rendez-vous avec moi-même.*
BERRONI... *Sur les pistes mouvantes.*
VALLOTON . *Elisabeth d'Autriche.*
VINCI..... *Visages secrets de l'Amazonie.*
GUILLAIN... *600 millions de Chinois.*
DUFAY..... *En Chine, l'Etoile contre la Croix.*

Des romans :

- KAZANTZAKI *Alexis Zorba.*
Le pauvre d'Assise.
Le Christ recrucifié.

- DOUDINSTER *L'homme ne vit pas seulement de pain.*
HENRY *L'abandon à la nuit.*
GIONO..... *Le bonheur fou.*
WEST..... *La loi du Seigneur.*
DANINOS... *Le secret du Major Thompson.*
VIALAR..... *Le petit garçon de l'ascenseur.*
HAMP *La peine des hommes, Kilowatt.*
PEYRE..... *Une fille de Saragosse.*

Et pour les amateurs de romans policiers :

- BIZOT..... *Le trouble fête.*
CHRISTIE... *Un meurtre est-il facile ?*
DUPIN *Deux yeux bleus sur l'inspecteur.*
JARJEON... *Sombre nuit.*
GILBERT *Le serpent dans l'ombre.*
LITTLE *L'Iris noir.*
SAYERS..... *Les neuf tailleurs.*
STRANGE... *65 Place des Vosges.*
CASSELS... *L'inspecteur Flagg et le squelette rouge.*
CHABANNES *L'assassin est en retard.*
ENDREBE.....*La bière de Munich.*
LE BRUN.... *Un silence de mort.*

Les suggestions des lecteurs seront accueillies avec empressement.

La Sécurité Sociale Militaire (Suite)

La Société Mutualiste Nationale des Militaires de Carrière de l'Armée de Terre admet comme membres participants, moyennant une cotisation mensuelle actuellement fixée à 620 francs, tous les Officiers d'active de l'Etablissement qui en font la demande. Des imprimés spéciaux à cet usage sont à la disposition des intéressés auprès de Mme Spirkovitch.

Le but de la Société est de compléter la Sécurité Sociale :

a) en comblant tout ou partie de la différence

entre les frais réels et les remboursements effectués par la Caisse de Sécurité Sociale au titre de l'assurance maladie.

b) en allouant à ses membres des allocations en cas de naissance et une indemnité forfaitaire en cas de décès.

c) en donnant à ses adhérents la possibilité de souscrire une assurance complémentaire du risque décès auprès de la Caisse Nationale d'Assurances sur la vie.

Ces avantages ne sont servis par la Société que pour tout évènement postérieur à un certain temps d'adhésion dit « délai de stage », et sous réserve que la première constatation médicale ne soit pas antérieure à l'adhésion. Ce délai est le suivant :

- Frais médicaux et pharmaceutiques, hospitalisations, chirurgie 3 mois
- Orthopédie, lunettes, soins et prothèse dentaire, aériums, sana, préventoriums, établissements psychiatriques, cures thermales 6 mois
- Maternité 10 mois
- Décès 1 an

Les prestations auxquelles peuvent prétendre les membres de la Mutuelle Militaire sont indiquées ci-après :

- Remboursement forfaitaire égal à 25 % du montant des prestations en nature effectivement payées par la Caisse de Sécurité Sociale, à l'exclusion de l'assurance maternité. Toutefois, les spécialités pharmaceutiques non remboursables par la Sécurité Sociale sont prises en charge à raison de 80 % par la Société;
- En cas d'intervention chirurgicale, le remboursement prévu ci-dessus est remplacé dans la limite des frais engagés, par une indemnité calculée sur la base de 30 % des indemnités susceptibles d'être remboursées par la Sécurité Sociale au titre de l'intervention considérée.
- Les membres qui n'ont pas droit ou qui ont épuisé leurs droits aux prestations en matière

des assurances maladie et longue maladie de la Sécurité Sociale, sont pris en charge par la Société sur la base de 50 % du tarif de responsabilité de la Sécurité Sociale, pendant une période maximum de deux ans, sous réserve de certaines prestations formellement exclues (se renseigner auprès de Mme Spirkovitch).

- Prestations complémentaires aux membres particulièrement dignes d'intérêt dans le cas où les prestations normales couvriraient de façon nettement insuffisante les dépenses occasionnées par une grave intervention chirurgicale.
- Prime forfaitaire de 2.000 francs à la naissance de chaque enfant.
- Indemnité de frais d'obsèques de 20.000 fr. au décès du membre participant ou de son conjoint et de 10.000 fr. en cas de décès d'un enfant ou d'un ascendant à charge vivant sous le même toit.

Les adhérents à la Société ayant souscrit un contrat les garantissant contre le risque décès, versent une cotisation supplémentaire calculée par pourcentage sur le capital garanti : la garantie se traduit en cas de décès par un versement dans les moindres délais, aux bénéficiaires désignés par l'adhérent, d'un capital égal à une année de solde, majoré, le cas échéant, de 25 % par enfant à charge et cumulable avec le capital-décès de la Sécurité Sociale Militaire.

R. LHOMME.

Hygiène et Sécurité

Conséquences des Accidents

L'accident ou la maladie est une source de souffrances pour la victime, de douleur pour sa famille, de pertes irréremédiables pour tous.

Quelle naïveté de croire qu'on peut compenser tout cela par des indemnités ! Pensez-vous sincèrement qu'un demi-salaire est préférable à une paye normale pour le foyer du blessé ? Qu'une rente remplace une jambe ou un bras ou redonne la santé au tuberculeux ou à l'intoxiqué ? Réparer de pareils malheurs est impossible ; tout ce qu'on fait c'est d'aider la victime dans sa détresse, sans pouvoir, hélas ! supprimer cette dernière.

Au demeurant, nous pâtissons des accidents, ils sont une perte pour l'Entreprise qui doit, d'une part payer des cotisations importantes à la Sécurité Sociale pour assurer le paiement des indemnités aux victimes et leur garantir les soins nécessaires et qui, d'autre part, perd à chaque sinistre de nombreuses heures de travail.

Souffrances, douleurs, pertes d'argent, voilà le bilan des accidents et des maladies. C'est un fléau qui frappe les travailleurs et l'économie du pays, et c'est être dénué de sens et de cœur que d'admettre qu'il s'agit d'une chose naturelle et qu'on ne peut rien d'autre que soigner et indemniser les victimes.

Le facteur humain dans les accidents de travail

Lorsque les quotidiens nous présentent chaque jour des pages remplies de récits d'accidents allant jusqu'à la catastrophe ferroviaire, n'y a-t-il là qu'un facteur mécanique ?

Si l'attention des services de sécurité n'était retenue que par ce dernier facteur, voilà seulement vingt ans, l'idée du facteur humain est, depuis, entrée dans les mœurs ; il est inutile de rappeler ici le rôle des services médicaux du travail, des services sociaux et des diverses psychotechniques qui, en réalisant sur des plans différents une meilleure adaptation de l'homme à sa tâche, ont joué un rôle certain dans la diminution du risque professionnel.

Malgré cette évolution qui tient un meilleur compte des nécessités de l'homme devant les impératifs de la production, il faut reconnaître que le facteur humain n'a pas encore la place qui devrait être la sienne dans les préoccupations de ceux qui participent de près ou de loin, directement ou indirectement, à l'activité laborieuse du pays.

Dans les grands ateliers où de nombreuses machines présentent d'imprévisibles traquenards, c'est la puissance toujours croissante des moyens mécaniques au regard desquels la force humaine devient dérision, c'est la température de chauffe qui s'élève, c'est le cubilot qui crache le métal en fusion, l'é-

lectricité qui se cache dans les profondeurs de fils qui semblent bien anodins.

Devant faire face à ces dangers croissants avec des sens non adaptés à ce monde imprévu, l'homme n'aura de suprême ressource que cette espèce de sixième sens qui a justement créé le monde supra-naturel dans lequel il vit maintenant: son intelligence.

De même que l'intelligence s'est appliquée à créer et à perfectionner le progrès mécanique, elle doit aussi s'appliquer à garantir le corps de l'homme des dangers de ce même progrès.

(A suivre).

LE S.H.S.

Bureau d'Entr'aide

Le Bureau d'Entr'aide du L.R.B.A. fait connaître qu'à la suite du départ à la retraite de ses anciens membres : M. CAPELLE, ancien Président; M. GALFARD, notre dévoué Président, avec dix années d'action au sein de notre organisation, il a nommé de nouveaux membres. Le Bureau d'Entr'aide se présente ainsi :

M. DEREUX, Président;
Mme BREUGNON,
M. COLLIN,
M. MAILLARD,
M. SAULNIER.

Le Bureau d'Entr'aide serait reconnaissant aux personnes désirant se débarrasser de vêtements usagés de bien vouloir les remettre au poste de garde du L.R.B.A. pour le Service Social.

Le Bureau d'Entr'aide tient à remercier les habitants du plateau qui ont déjà donné des vêtements d'enfants à quelques ouvriers, pères de familles nombreuses.

Le Bureau d'Entr'aide aide discrètement.

DEREUX, Président du B. A.

Chronique Mutualiste

Depuis deux ans, il a été décidé par le Conseil d'Administration de la Mutuelle Civile de laisser les mains libres à ses représentants dans les différents Etablissements, afin d'organiser des kermesses ou des soirées, ceci dans le but de ce que l'on peut nommer « la Caisse d'Urgence ». Cette Caisse est appelée à subvenir aux coups durs que nous pouvons tous avoir du jour au lendemain et ceci sans attendre la réunion du Conseil d'Administration appelé à juger de l'utilité de ce secours. L'année dernière, la soirée de la Mutualité a été une soirée exception-

nelle, puisque le résultat a permis, en plus du bénéfice revenant à la Mutuelle, de remettre aux Fonds Sociaux la somme de 20.000 francs.

Cette année, la soirée donnée à la salle des fêtes, a montré encore une fois toute l'étendue de l'activité que déploie notre organisme pour en assurer le succès. Malheureusement, il y eut beaucoup moins d'assistants à cette manifestation que M. le Maire a bien voulu honorer de sa présence et où la Direction était représentée par M. l'Ingénieur en Chef Tesson.

La Rubrique de M. PRUDENT

La Caisse d'Épargne «Construction»

(Voir Bulletin N° 3 de juin 1957)

En réponse à une question posée, nous soulignons que la loi du 7 août 1957 a porté de 500.000 fr. à 750.000 fr. le plafond du Compte individuel à la Caisse d'Épargne Construction.

Par ailleurs, l'indice de la construction est passé de 122 (premier trimestre de 1957) à 125 (second trimestre 1957), ce qui représente par suite de l'indexation du capital versé une bonification de 3 % du capital.

— Autre question : les femmes mariées, quel que soit leur régime matrimonial, et les mineurs, peuvent se faire ouvrir un compte et y faire des versements, sans avoir besoin de l'intervention de leur mari ou de leur représentant légal.

— Question : Peut-on avoir à la fois un compte d'Épargne Construction et un livret de la Caisse

d'Épargne ordinaire ou de la Caisse Nationale d'Épargne ?

Réponse : la même personne peut détenir simultanément un compte d'Épargne Construction et un livret de Caisse d'Épargne ordinaire ou de la Caisse Nationale d'Épargne.

— Question : Peut-on faire un retrait en vue d'acquies un terrain à bâtir ?

Réponse : lorsque le retrait est demandé en vue de l'acquisition préalable d'un terrain à bâtir, son montant peut comprendre, mais ne peut dépasser la valeur nominale des versements effectués depuis la création du compte. Autrement dit, au moment de l'acquisition, il n'y a pas de bonification; mais celle-ci sera versée ultérieurement sur la production par exemple d'une copie du permis de construire.

M. Prudent est à la disposition de nos lecteurs pour répondre à toute autre question.

Pour bien acheter

LISTE DES FOURNISSEURS

accordant des conditions particulières au Personnel :

Ameublement BORDES ET CHAMBON, 37, rue d'Albuféra, Vernon.

LECLERC, Opticien, passage Pasteur, Vernon.

LEPESQUEUX, Coiffeur, 11, rue Sainte-Geneviève, Vernon.

Librairie Au Livre d'Art, R. HENAFF, 74, rue d'Albuféra, Vernon.

DELETANG-BOYER, dépositaire « Butagaz », quincaillerie, appareils de chauffage et de cuisine, 19, rue Sainte-Geneviève, rue du Soleil, Vernon. (Livraison gratuite à domicile).

Studio LEVAYER, photographe, 8, avenue de Rouen, Vernon (réduction de 5 % sur tous les services et articles).

Vêtements JEANNE D'ARC, rue Sainte-Geneviève et rue Saint-Jacques, Vernon.

AU TAILLEUR DU VEXIN, 13, rue Sainte-Geneviève, Vernon. Vêtements prêts à porter et sur mesure. Remise 5 %.

AU PONT NEUF, 46, rue d'Albuféra, Vernon. Nouveautés, chemiserie, mercerie, layette, chapellerie (remise de 5 % et 2 % sur laine et linge de maison).

Boucherie Gabriel TESSIER, 7, rue Vulpian, Paris (au marché, le samedi, devant le Collège Moderne. 5 %.

Droguerie HAGHENBEEK, rue aux Huiliers, 5 %.

Maroquinerie FLEURY-MAGALY, rue des Tanneurs, 5 %
VOG, rue Saint-Jacques. 5 %.

Confection André GENTY, rue des Tanneurs, 5 %.

Layette « AU PROGRES », CHAVINIER, rue d'Albuféra, 5 %.

Chaussures, layette : TESSIER, 23, rue Carnot, 5 %.

Librairie CHABE, 19, rue Carnot, 5 %.

Tissus : Mme LEFROIT, 2, rue Emile-Loubet, près de la Gare, 5 %.

Bijouterie TOUREN, rue Carnot, 5 % sur ventes et réparations.

Teinturerie PRESSING DE PARIS, rue d'Albuféra, 5 %.

Electricité LEROUX, rue Sainte-Geneviève, 5 % sur ventes seulement.

Photographie BOIVIN, 2, rue Sainte-Geneviève, 5 % sur ventes et portraits.

Hôtel-Restaurant de STRASBOURG, 4, place d'Evreux, conditions particulières pour le personnel du L.R.B.A.

Galerie d'Art LEJEUNE, rue Carnot, 5 % sur toiles et encadrements.

Quincaillerie GUIBERT, place De Gaulle, 5 %.

Chaussures MYRIAM, rue d'Albuféra, 5 %.

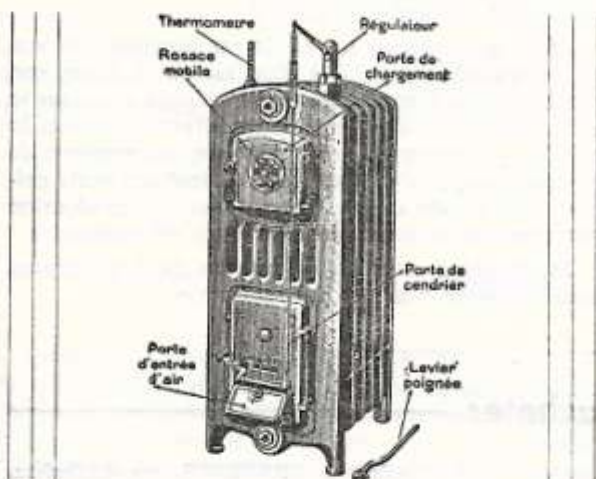
POUR LES DISCOPHILES

Le Discophile Club de France, 6, rue Monsieur-Le-Prince, Paris (6^e), accorde une réduction de 20 % sur tous les disques de toutes les marques, électrophones, magnétophones, etc... L'inscription à ce club est gratuite, aucune cotisation n'est demandée. — La carte de membre vous permettra d'écouter et de choisir vos disques et d'obtenir la remise de 20 %.

LA PAGE DU B. M.

Ne laissons pas notre argent s'envoler en fumée

Depuis la belle époque, qui n'est pas tellement éloignée, où l'on s'éclairait au gaz ou aux lampes à pétrole et où l'on pouvait lire aux portes des im-



meubles à location «Eau et gaz à tous les étages», le progrès a apporté bien des commodités dans nos foyers.

A l'heure actuelle, on ne construit pas en effet une habitation sans un minimum d'équipement comportant pour le moins en sus de l'eau et du gaz, le chauffage central, l'électricité, une salle d'eau, un chauffe-eau, etc...

Cependant, nous sommes encore bien loin de pouvoir vivre le standing qui nous est offert, car nos ressources, qui n'ont pas évolué aussi rapidement que le progrès, sont généralement insuffisantes pour jouir pleinement de tout ce confort. Nous devons donc nous attacher à éviter tout gaspillage si nous voulons en profiter au maximum.

La note de service 160 du 15 octobre 1957 a fait connaître les différentes possibilités d'utiliser l'électricité aux meilleures conditions. En ce qui concerne les autres installations qui nous intéressent, celle dont l'usage est le plus délicat et qui nous coûte le plus, est incontestablement le chauffage central.

Nous devons y apporter une attention particulière pour que notre argent ne s'envole pas en fumée, et aussi afin d'éviter tout incident de marche

susceptible d'entraîner la destruction de la chaudière dont nous sommes responsables.

Pour cela, observons d'abord rigoureusement les principes élémentaires de conduite et d'entretien qui nous sont donnés par la notice du constructeur, ensuite réglons le tirage de notre chaudière qui est intimement lié à son conduit de fumées.

Ce réglage qui est en quelque sorte l'étalonnage de la chaudière à son conduit de fumées, se fait au moyen des organes spéciaux, en principe une fois pour toutes. Il consiste :

- à vérifier la concordance des lectures de température sur le thermomètre et la réglette du régulateur.

- à rechercher la position convenable du volet d'entrée d'air de la buse à fumées, ou de la clef de registre de cette buse, pour réduire l'excès de tirage inhérent au conduit de fumées.

Cependant, certaines buses à fumées ne comportent pas de volet, mais seulement une clef de registre.

Par ailleurs, on veillera :

- à ne charger la chaudière que sur feu clair, débarrassé de cendres et bien démarré.

- à ne pas laisser se remplir le cendrier qu'il



faut vider en principe tous les jours à l'aide de la raclette.

- à ne pas employer de charbon de calibre au-dessus de 50-60 m/m.

- à ne jamais alimenter en eau la chaudière

quand elle est chaude, et à plus forte raison lorsqu'elle s'est emballée. Dans ce dernier cas, tomber le feu et fermer tous les accès d'air.

— à ne pas provoquer l'emballlement de la chaudière, ce qui, en clair, signifie de ne pas lui faire produire, par un tirage excessif, plus de calories que les radiateurs ne peuvent en évacuer, ce qui amène l'ébullition.

Cet incident peut se produire :

soit en élevant exagérément la température de la chaudière par suite d'un mauvais réglage du régulateur,

soit en oubliant de refermer la porte du cendrier qu'on avait ouverte pour activer la combustion à la suite d'un chargement (procédé à proscrire),

soit en négligeant de s'assurer que cette porte peut se fermer librement, du fait du coincement de sa charnière par des fragments de charbon ou de mâchefer,

soit en laissant fermés les robinets des radiateurs concurrentement à une marche intensive de la chaudière,

à ne pas dépasser en marche courante la température de 85° à la chaudière, que l'on pourra porter exceptionnellement à 90° pour des froids au-dessous de 10°.

Ces températures sont largement suffisantes, sous condition de ne pas réduire exagérément l'allure des chaudières durant la nuit, car nos installations sont étudiées pour une marche continue et non intermittente.

Voici, à titre indicatif, les températures minima qu'il convient de maintenir à la chaudière, selon les températures extérieures :

Températures extérieures	Température à la chaudière
— 10°	90°
— 5°	85°
0°	80°
+ 5°	70°
+ 8°	60°
+ 12°	50°



LA FAMILLE



CARNET ROSE

- Christine est née au foyer de M. Perrone le 27- 6-57
- Evelyne est née au foyer de M. Hervieu le 11- 7-57
- Geneviève est née au foyer de M. Nicolas le 12- 7-57
- Alain est né au foyer de M. Duclos le 14- 7-57
- Daniel est né au foyer de M. Bourdiol le 18- 8-57
- Anne est née au foyer de Mme Dufour Mady. le 21- 8-57
- François est né au foyer de M. Bernard le 22- 8-57
- Véronique est née au foyer de M. Bissette le 1- 9-57
- Pierre est né au foyer de M. Lemaître. le 10- 9-57
- Christian est né au foyer de M. Blanquet le 12- 9-57
- Jean-Luc est né au foyer de M. Bernkopf le 29- 9-57
- Luc est né au foyer de M. Castera le 4-10-57
- Marie-France est née au foyer de M. Driff le 15-10-57
- Pascal est né au foyer de M. Masseline. le 22-10-57

Félicitations aux parents et meilleurs vœux aux bébés.



CARNET BLANC

- M. Leboulleux Robert avec Mlle Le Borgne Annick. le 28 7-57
- M. Loiseau Pierre avec Mlle King Josette le 3- 8-57
- M. Parizot Claude avec Mlle Dubourg Ginette le 14- 9-57
- M. Bellé Jean avec Mme Baert Simone le 14- 9-57
- M. Devé Pierre avec Mme Brault Andrée le 21- 9-57
- M. Martineau Daniel avec Mlle Coutable Geneviève le 23- 9-57
- M. Bellamy Jean avec Mlle Léger Georgette le 28 9-57
- M. Denis Jacques avec Mlle Quijoux Denise le 5-10-57
- M. Thierry Claude avec Mlle Lenon Josette le 19-10-57
- M. Larrazet Jean-Louis avec Mlle Devannes Guylène le 28-10-57
- M. Grandsire André avec Mlle Saint-Hildevert Christiane le 30-10-57

Nos meilleurs vœux de bonheur.

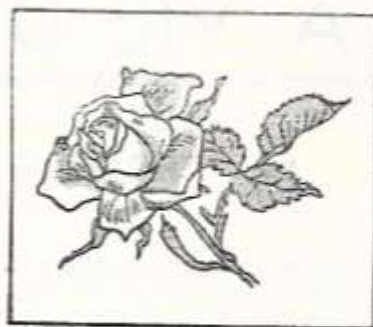
CARNET de DEUIL

- Mme Clech Madeleine est décédée. . . le 8-10-57
- M. Suzé Paul est décédé le 24-10-57

Nous renouvelons l'expression de nos sincères condoléances à nos camarades et à leur famille.



Nos Jardins



CULTURE DES ŒILLETS

L'œillet est, après la rose, la fleur la plus répandue dans les jardins.

En effet, la culture en est simple et facile ; les œillets se contentent d'une bonne terre, surtout calcaire, un peu fraîche mais meuble et point humide.

Les œillets ne durent plus de 4 ou 5 ans. Ils demandent à être arrosés modérément d'abord, puis plus fréquemment à mesure qu'on approche de la floraison.

Ils se multiplient par semis, boutures, marcottes et greffes.

SEMIS. — Les semis se font à la mi-mars sur couche ou en bonne exposition.

Il ne faut employer pour les semis que la graine provenant d'œillets doubles.

BOUTURES. — Le bouturage est à la portée de tous.

Les boutures reprennent presque toute l'année ; elles se font au printemps, et surtout au cours de l'été, en juillet-août.

MARCOTTES. — On couche les tiges en les fixant en terre à la base avec un petit crochet en bois ; on les incise en dessous dans le sens de la longueur et sur quelques centimètres ; cette incision favorise l'émission des racines. Dès que les marcottes sont bien enracinées, il faut les détacher de la plante mère.

GREFFE. — On greffe sur un même pied des variétés différentes. La greffe se pratique au printemps et en août. Il s'agit de la greffe en fente, la seule à peu près possible. On obtient de bons résultats.

A. DEGENÈVE.

LES PLANTES VIVACES

Les plantes vivaces se recommandent par la facilité de leur culture et l'abondance de leur floraison aux coloris très variés et par l'emploi de leurs fleurs pour la confection des bouquets.

Avec les plantes vivaces, il est très facile d'avoir des fleurs de bonne heure au printemps jusqu'à l'automne, car un choix heureux assure une floraison continue et d'agréables chatouillements de couleurs.

Ce sont des plantes rustiques de pleine terre pouvant prospérer sans changer de place et durer plusieurs années.

Elles ont le mérite de coûter peu, car en avoir une fois, c'est en avoir toujours (à l'encontre des fleurs annuelles qu'il faut semer chaque année).

On trouve facilement des plantes pour tous les usages : pour les sous-bois et rocailles, des plantes naines pour bordures, des plantes grandes et moyennes pour plates-bandes et massifs. Des plantes pour isoler sur les pelouses ou près des massifs d'arbustes.

Pour obtenir le plus d'effet, il faut tenir compte de la hauteur des plantes, de l'époque de la floraison et des coloris de leurs fleurs de façon à avoir des fleurs toute l'année et une harmonie de couleurs agréables à l'œil.

En général, les plantes vivaces ne sont pas difficiles sous le rapport de la qualité du terrain. Même plantées dans un sol médiocre, elles viennent quand elles arrivent à prendre le dessus. Elles poussent d'autant mieux si elles sont plantées dans une terre fertile. L'époque la plus favorable pour la plantation des plantes vivaces est celle comprise entre octobre et avril.

Les soins d'entretien se résument en quelques binages, sarclages, arrosages chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

Vers la fin de l'année, les tiges se dessèchent ; on les coupe au niveau du sol puis on laboure le terrain.

M. MALLET.

LA VIE DE L'ESPRIT

LA CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Les vacances nous semblent déjà lointaines. Voici le temps où nos bois se vêtent d'une mélancolie qui, pour beaucoup d'entre nous, s'appelle tristesse. Mais il nous sera doux de relire les poètes qui, à travers l'automne, ont chanté le déclin et la résignation, cette sœur austère du bonheur. Telle fut la poétesse normande Lucie Delarue-Mardrus :

Automne des rêveurs, Automne des poètes,
Jette des feuilles sur leurs têtes,

Automne rose et rousse aux reflets violets,
Dans ta pourpre ensevelis-les.

Leurs cœurs se sont perdus au fond de tes grisailles,
Fais-leur de belles funérailles.

Leurs cœurs se sont perdus dans ton néant doré,
Chante-leur ton *dies irae*.

Leurs cœurs se sont perdus dans tes douceurs cruelles,
Automne, croise-leur les ailes.

Et que dorment en paix leurs pauvres cœurs lassés
Sous les feuilles de tes fossés.

Vous penserez sans doute avec moi que le « climat » de ces vers s'accordent admirablement avec celui des forêts qui entourent le L.R.B.A.

Si l'automne est inséparable de la nostalgie et du songe, il est aussi, grâce à Dieu, lié à un désir d'évasion qui, tout naturellement, rendra plus exigeante et plus intense la vie de l'esprit. Et cette dernière doit être assez forte pour nous arracher à nos soucis, ou à nos tourments.

Si vous allez à Paris et que vous consacriez une de vos soirées au théâtre, vous aimerez sans doute la nouvelle pièce de Marcel Aymé, « La Mouche Bleue », (Comédie des Champs-Élysées). C'est une satire extrêmement amusante et vigoureuse de certains aspects de l'Amérique moderne et de sa fièvre de réussite. On rit et on réfléchit aussi. Car l'œuvre de Marcel Aymé va loin. Claude Sainval y est excellent.

Côté cinéma : deux grandes choses sont nées, que vous ne sauriez ignorer : « Un Roi à New-York », où



Charlie Chaplain prouve une fois encore son génie, et l'adorable, le bouleversant film de Fellini « Les Nuits de Cabria ». Nous y retrouvons l'inoubliable héroïne de « La Strada », Giuletta Massina, aux côtés, cette fois, de François Périer.

..

La télévision — si précieuse pour ceux et celles qui voyagent rarement — est de plus en plus appréciée sur notre plateau. Les postes privés se multiplient. Si l'on n'en possède pas un à la maison, le Mess-Hôtel et le Foyer-Bar accueillent les amateurs du petit écran.

Il serait intéressant de faire des sondages parmi vous, chers amis, en vue de les adresser à la Direction des programmes... Quelles sont vos préférences? Vos critiques ?

La perfection n'étant pas de ce monde, il va sans dire que tout n'est pas bon à la T.V. Si les reportages sont, en général, remarquables, si les informations apportent une source d'enrichissement indéniable à ceux qui entendent suivre de très près l'actualité, si nous applaudissons aux émissions de la classe de « En votre âme et conscience », de « Gros Plan sur... », de « Lectures pour tous », j'en passe ! — combien paraissent pauvres trop de productions dont la banalité éclate. Or, nous avons besoin d'autre chose, je le pense, que de l'inévitable Jean Nohain et autres succédanés issus de sa verve certaine, mais lassante.

Ajoutons que les films et les pièces de théâtre sont nettement supérieurs, à la Télévision, à la partie musique. Nous en avons une preuve avec l'émission « Les Grands Interprètes », qui, bonne par son texte, laisse les mélomanes déçus, la qualité des retransmissions musicales étant très supérieure à la radio, notamment sur les ondes de Paris-Inter, qui est le plus **intellectuel** des postes nationaux.

Parlons maintenant des livres et commençons par relater un reproche qui nous a été fait : « Pourquoi étudier, nous a-t-on dit, des livres trop chers pour que nous les achetions ? » En toute bonne foi, nous croyons pouvoir réfuter cette objection.

Même lorsque l'on a un budget très modeste, il est possible d'emprunter des livres à telle ou telle bibliothèque ou de faire appel à des collections qui s'adressent précisément aux lecteurs peu fortunés...

Quelle excuse aurait-on d'ignorer le chef-d'œuvre de Camus « La Peste », alors que le prix de ce monument de notre littérature contemporaine atteint à peine celui de trois paquets de cigarettes ? Enfin, nous estimons que c'est précisément parce que le coût de beaucoup de livres paraît onéreux à certains qu'il convient de déblayer le terrain, ce qui empêche parfois les lecteurs d'acquiescer des romans extrêmement médiocres.

Médiocre, précisément, est le roman de Françoise Sagan, « Dans un mois, dans un an », (René Julliard, éditeur), dont une publicité tumultueuse vante cependant les mérites. J'avais aimé son premier livre « Bonjour, tristesse » à cause de la solidité et de la sobriété de son style, qui rappelait celui de Radiguet. J'avais moins apprécié son second roman « Un certain sourire », d'une psychologie moins sûre et d'un tact moins parfait. Son troisième ouvrage est infiniment décevant.

La trame en est mince : des jeunes femmes, des jeunes hommes, un homme et une femme moins jeunes, s'aiment (mais rien n'est plus éloigné de l'amour que le chassé-croisé auquel ils se livrent !), se trahissent, se lassent, passent leur temps à de brèves étreintes décevantes. En fait, ils s'ennuient et, ce qui est le plus grave, nous assomment. Pas une minute nous n'avons le sentiment de leur sincérité, de leur utilité et de leur justification. Et les neuf personnages de l'histoire (mais, d'ailleurs, où est l'histoire ?) sont inconsistants.

Le plus gros reproche que l'on puisse faire à Françoise Sagan ne vise d'ailleurs point cette inconsistance, mais la faiblesse étonnante de son style. Cette fois, il est bâclé, parsemé de fautes et de répétitions. Quel effondrement depuis « Bonjour, tristesse ! ».

Je vous recommande par contre avec un chaleur particulière le livre de Maurice Chapelain « Main courante », paru chez Grasset. Ce recueil de maximes est très remarquable et bien des pensées sont dignes de La Rochefoucauld. Nous relirons fréquemment cet ouvrage dense, profond, qu'un discret humour rend parfois plus précieux encore.

Autres livres à conseiller : « La mauvaise réputation » (Denoël), où les admirateurs de Georges Brassens retrouveront ses qualités puissantes (il y a chez lui des strophes dignes de François Villon !) et des inventions légères et tissées de grâce ; et « Voulez-vous voyager avec moi ? » (Editions Artaud), de Jean Fougère, dont nous n'avons pas oublié « Les Bovidés », œuvre étincelante qui obtint il y a quel-

ques années le Prix Courteline. Les voyages faits en compagnie de Fougère sont adorables. Quel guide délicieux !

..

Un mot sur les activités artistiques du département... On nous assure qu'elles seront de plus en plus intéressantes... Nous ne saurions trop nous en réjouir !

Ce qui est sûr, c'est que le Festival de Peinture de Conches fut, cet été, une indéniable réussite. On y put admirer non seulement un portrait génial du grand Jacques Villon, mais des tableaux d'une valeur reconfortante. Regrettons toutefois que la sélection n'ait pas été plus sévère dans l'ensemble en exprimant du reste le même regret au sujet de l'Exposition de Peinture de Honfleur. Puissent l'Eure et le Calvados réparer leur excès d'indulgence l'an prochain !

Un peintre vernonnais de valeur, Pierre Maubert, est mort tout récemment. Certains d'entre vous avaient visité ses expositions. Il laisse des œuvres fort belles et le souvenir d'un grand artiste. Bien des paysages de Maubert ont en eux la lumière et la poésie chères à Claude Monet.

Monet... Cela me ramène à Giverny qui fut la patrie spirituelle de ce dernier, Giverny où il est enterré, Giverny où l'automne a une beauté inoubliable. Mais combien d'habitants du plateau, hélas ! ne sont allés y surprendre, mêlée à la pureté des soirs calmes et aux murmures des eaux, l'ombre éternelle du maître de l'impressionnisme ?

Edith BLANCHET.

Romancière, conférencière, lauréate du Prix Lugdunum, Mme René Daumière (femme de notre collaborateur M. Blanchet), publia chez Julliard, au lendemain de la Libération, « La vie de Famille » et « Les Malchanceuses », œuvres fortes et amères qui eurent un vif succès. Elle va prochainement faire paraître un recueil de poèmes dont nous extrayons ces vers :

LE MESSAGE

Recueille la bruyère mauve
Que ma main aujourd'hui l'apporte
Elle dit que seul l'amour sauve
Notre âme que l'on croyait morte.

Recueille-la. Je reviendrai
Lorsque l'hiver désespéré
Pleurerà derrière la porte.

René DAUMIÈRE.

RÉCRÉATION

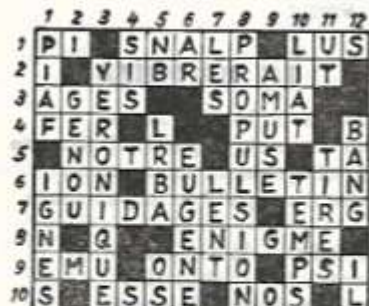
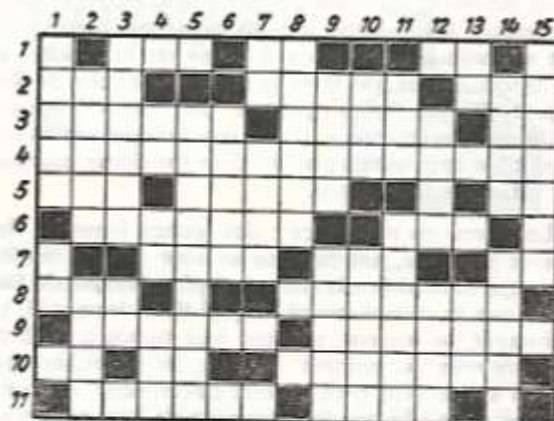
MOTS CROISÉS ASTRONAUTIQUES - par J. Maurin

Horizontalement :

1. Moyen de locomotion terrestre bien connu au L.R.B.A. ; cette adresse est loin d'être interastrale (sigle) ; particule utile aux intellectuels. — 2. L'ancêtre de la race humaine ; inverse d'êtres infernaux ; à l'envers ce que sera le cœur du premier astronaute. — 3. Echange sportif de projectiles pacifiques ; la lumière en parcourt 130 milliards environ pour éclairer l'Angleterre ; durée d'une révolution. — 4. Transterrestre. — 5. S'il appartient au son, n'importune plus l'astronaute ; couleur martienne ; connu. — 6. Planète triste ; sol commun vraisemblablement à Mars et à certaines zones sahariennes. — 7. Eau proche de fusées à l'étude ; L'astronaute britannique se pourvoiera de ce liquide ; centre de locomotion terrestre. — 8. Dans l'ancienne locomotion marine, le vent le fait prendre ; tu le fis, astronaute, à l'alunissage. — 9. Astre vert ; magnétique dans le soleil. — 10. Ce que doit être l'astronaute ; dubitatif à l'envers ; majestueuse planète. — 11. Antépénultième fille du Soleil ; avant d'une fusée.

Verticalement :

1. A l'envers, trouée par des insectes ; étalon. — 2. Astre d'amour ; tu l'es d'Eve. — 3. Prétérit dont usa l'astronaute pour son vol vers sa planète destinataire ; particule conditionnelle. — 4. Tu l'es d'Eve ; outil pour dessinateur ; agit hippiquement et coléreusement. — 5. La fusée le fera dans le vide interplanétaire. — 6. Jeu corporel en général. — 7. Préposition ; satellite en lotissement. — 8. Déplacement lointain. — 9. Ame de l'ancêtre ; l'astronaute ne devra pas n'en avoir qu'un à sa disposition. — 10. Vaste espace de temps ; optique inadaptée à l'astronome. — 11. Sera utile dans les marais de Vénus (sigle) ; l'astronaute en usa ainsi de sa fusée pour revenir. — 12. Doté d'un bon jugement ; plus farine, pas encore pain. — 13. Connu ; poids des ans. — 14. Guerrier dans le ciel ; gracieuse bête que n'a pas supprimée le traité de 1659. — 15. animateurs révoltés.



SOLUTION DU MOT CROISÉ DU BULLETIN No 3 (JUIN 1957)

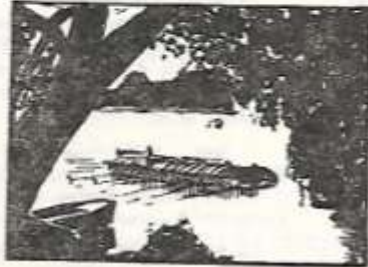
Attention ! Dans la case 2 horizontal, 8 vertical, un noir avait été imprimé par erreur au lieu d'un blanc. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

Horizontalement :

1. Pi ; Snalp ; Lus. — 2. Vibrerait. 3. Ages ; Soma. — 4. Fer ; Put. — 5. Notre ; Us ; Ta. — 6. Ion ; Bulletin. — 7. Guidages ; Erg. — 8. Enigme. — 9. Emu ; Onto ; Psi. — 10. Esse ; Nos.

Verticalement :

1. Pif ; Ignés. — 2. Genou. — 3. Véronique. — 4. Sis ; 5. N.B. ; L.R.B.A. ; Os. — 6. A.R. ; Eugène. — 7. Les ; Lent. — 8. Propulsion. — 9. Amuse. — 10. Liat ; Temps. — 11. Ut ; Tirés. — 12. Bang ; Il.



Evasion

Tous les matins seraient nouveaux
Si je vivais au fil de l'eau
Au rythme lent de mon bateau.

Personne ne me connaîtrait,
Personne pour me voir vieillir.
Tous les matins je renaîtrais,
Tous les matins sont à cueillir.

Lorsque mon visage ridé
Sous une barbe solennelle
Comme une légende éternelle
Serait enfin consolidé
Dans une vieillesse irréelle,
Mon cœur toujours
Comme un oiseau
Qui chante le lever du jour,
Mon cœur toujours
Serait nouveau,
Sur mon bateau,
Au fil des jours.

Marie DARGENT.

- RUBRIQUE SPORTIVE -

Le tennis étant la seule activité notable durant la belle saison au sein de notre club, nous avons eu la satisfaction de voir s'adonner avec passion à ce beau sport de nombreux joueurs, anciens et nouveaux. Des jeunes ont fait beaucoup de progrès et l'ont démontré au cours des tournois du Stade Porte Normande et du L.R.B.A.

Cette année, le tournoi du L.R.B.A. était prévu du 7 au 22 septembre, mais le mauvais temps n'a pas permis le déroulement normal de la compétition et les finales ont eu lieu en trois épisodes, les 22, 29 septembre et 6 octobre. Les principaux matches ont été suivis par une nombreuse galerie qui a pu apprécier les progrès réalisés par nos jeunes joueurs dont le plus méritant fut sans contestation Philippe Tesson. Malheureusement défavorisé par le tirage au sort et obligé d'abandonner étant rappelé pour ses études, ce dernier n'a pu accéder à la finale du tableau éliminatoire.

Avant d'en venir aux résultats complets des matches, il nous faut souligner l'effort fourni sur le plan local par notre section pour le développement de la pratique du tennis.

Cette année encore, le Club a permis de doter le tournoi de nombreux prix d'une valeur globale de 20.000 francs.

Club Sportif et Artistique
du Ministère de la Défense Nationale
du L.R.B.A.

Résultats des matches du tableau éliminatoire. — Simple homme. — 1^{er} tour : Walther-Laurence : 6-1 8-6 ; Tesson-Durand : 8-6 6-1 ; Jordaens-Zeegers : 6-1 6-3 ; Scheidt-Lemaitre : 2-6 6-4 6-2 ; Fabian-Puard : 6-0 6-0 ; Anceau-Berthelet : 4-6 6-4 9-7 ; Candelier B.-Cochard : 6-3 2-6 6-2 ; Streetz A.-Dugrès : w. o.

2^e tour : Walther-Carteillier : 6-2 6-0 ; Tesson-Mawet : 6-4 3-6 6-4 ; Jordaens-Candelier A. : 6-1 1-6 6-2 ; Scheidt-Oudin : 7-5 6-1 ; Fabian-Perret : 6-0 6-2 ; Anceau-Cobare : 6-2 6-2 ; Candelier B.-Streetz : 6-3 2-6 6-2 ; Thiry-Streetz : 6-2 6-2.

La finale de ce tableau a vu la victoire de Walther sur Fabian par 4-6 6-3 6-4.

Résultat des matches du tableau final. — Simple homme. — 1-8^e finale : Talbotier-Fabian : 6-0 6-1 ; Deglos-Thiry : 6-0 6-0 ; Walther-Piltz : 8-6 6-4 ; Dixtra-Candelier B. : 6-2 6-2 ; Galicier-Tesson : 9-7 4-6 6-1 ; Berger-Scheidt : 6-2 6-2 ; Kenner-Jordaens : 6-3 6-0 ; Mangue-Anceau : 6-1 6-0 ;

1-4 finale : Talbotier-Deglos : 6-3 6-0 ; Dixtra-Walther : 6-1 6-2 ; Berger-Galicier : 6-4 6-4 ; Mangue-Keiner : 6-1 6-0.

1-2 finale : Talbotier-Dixtra : 6-1 6-2 ; Mangue-Berger : 6-1 6-2.

Finale : Talbotier-Mangue : 6-2 6-2.

Simple dame :

En finale simple dame, Mme Favroult bat Mme Mangue : 6-1 6-1.

Double hommes. — 1^{er} tour : Tesson-Laurence - Oudin-Carteillier : 6-3 6-4 ; Berthelet-Streetz - Puard-Cobare : 6-4 6-4 ; Walther-Keiner - Streetz A.-Lemaitre : 6-1 6-1.

Double hommes. — 2^e tour : Mangue-Deglos - Tesson-Laurence : 6-3 6-4 ; Berger-Dixtra - Cochard-Candelier : 6-3 0-6 6-2 ; Candelier-Fabian - Berthelet-Streetz : 6-4 6-1 ; Talbotier-Galicier - Walther-Keiner : 6-1 6-2.

1-2 finale : Berger-Dixtra - Mangue-Deglos : 6-1 6-4 ; Talbotier-Galicier - Candelier-Fabian : 6-4 6-3.

La finale n'a pu se jouer à cause du mauvais temps.

